

mœurs. Qu'on organise ce service comme un département particulier, et qu'on y mette des policiers d'expérience, sûrs et compétents.

Je recommande qu'on laisse au chef de la police, tant qu'il possèdera la confiance de la cité, tous les pouvoirs dont il a besoin dans l'exercice, à la fois énergique et délicat, des fonctions de sa charge, et que ni la Commission de Police, ni les échevins généralement ne puissent intervenir indument ou gêner en aucune manière le chef dans l'accomplissement de ses devoirs.

Je suggère fortement qu'on diminue le nombre des débits d'alcool licenciés par la Cité. Il y a certains quartiers de la ville qui sont littéralement infestés par les *restaurants* et les *bars*. N'oublions pas que, pour les jeunes gens surtout, l'auberge où l'on absorbe l'eau de feu, pour ne pas dire le pire des poisons, est vraiment l'antichambre de la maison maudite, c'est-à-dire que l'on sort de l'une pour se jeter dans l'autre, les sens enflammés et la raison troublée. Puisqu'il faut des débits d'alcool, qu'on les réduise au moins à la moitié de leur nombre actuel, et qu'on élève proportionnellement le prix des licences. Vous aurez encore assez de demandes pour combler vos cadres, et les revenus de la ville n'en souffriront pas
